Le MRP vous parle !

Nouvelle Série n° 55
JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 1992
ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7 e - Tél. 47.05.84.51 PRIX : 5 F

LES LEÇONS DE MAASTRICHT

Nous sommes de ceux qui ont craint le pire, à l'instar de Simone VEIL dont, le soir du 20 septembre, le petit écran montrait le visage ravagé par l'inquiétude dans l'attente des résultats du Référendum. Tant de facteurs étrangers au vrai débat sur l'Europe pesaient négativement sur le choix des Français ! S'ajoutant à l'hostilité furieuse des extrémistes de gauche et de droite, toutes sortes de motivations, plus passionnelles que rationnelles, parfois contradictoires, presque toujours étrangères à la vraie question, n'allaient-elles pas conduire à un résultat désastreux ? - le malaise grave du monde rural, l'exaspération des citoyens devant la multiplication des scandales politico-financiers, la crainte d'un laxisme accru dans le traitement des problèmes de la sécurité et de l'immigration, et, par dessus tout, le désir violent de profiter du Référendum pour donner une leçon au pouvoir socialiste et contraindre - croyait-on - François MITTERAND au départ.

Tous ces paramètres nous portaient au pessimisme et voilà pourquoi, dimanche soir 20 septembre, nous n'avons pas marchandé notre soulagement et notre joie. La démocratie, c'est la loi de la majorité dans le respect des droits de la minorité. Un oui est un oui. Les mauvais perdants disent celui du 20 septembre petit et étriqué.

SOMMAIRE

Les Leçons de Maastricht ..... 1 - 2
Un déjeuner de l'amicale 2
Dépasser le référendum du 20.9.92 3
Espalion en Aveyron 3
Comment élire les députés 4
Georges Vedel 5
Une déclaration qui donne à réfléchir 5
La Misère à Paris 6
Dominique Baudis 7
Maurice Schumann 7
Le logement étudiant 7
André-François Mercier 8
Albert Gortais 8
L'action bénéfique d'ATD Quart Monde 9
Un grand Français 9
Avoir 20 Ans en 1940 ..... 10 - 11
Rappel 11
Amis décédés 12
In Mémoriam 12
correspondants départ. de l'amicale 12
Bulletin 12

Pas plus apparemment que la majorité qui, en 1871, a fondé la troisième République, ou celle qui, aux U.S.A., a porté J.F. KENNEDY au pouvoir *(par moins de 100.000 voix)* ou - plus proche de nous, celle qui a assuré, en 1974, la victoire de Valéry GISCARD d'ESTAING sur François MITTERAND.

Les commentaires boudeurs ou rageurs sur les résultats du Référendum ne sont qu'accessoires. Ils ne peuvent masquer l'essentiel. Et l'essentiel, c'est que les Français, par leur vote, ont permis que la construction européenne se poursuive et que, par delà le Marché Unique et la Monnaie Unique, l'Union de l'Europe se donne un jour les moyens de conduire une politique étrangère commune et d'assumer une Défense Commune. En outre, un des mérites les plus heureux du scrutin du 20 septembre est d'avoir préservé la politique d'entente, de coopération et d'amitié avec notre partenaire allemand, que Robert SCHUMAN avait mise sur le chantier avec Konrad ADENAUER et que le Général de GAULLE et tous les dirigeants français avaient poursuivie jusqu'à ce jour

Dans la tourmente monétaire qui a secoué l'Europe occidentale dans la seconde quinzaine de septembre, et en particulier la France, l'assaut formidable de la spéculation contre le franc n'a pu être brisé que par la solidarité sans faille des gouvernements et des banques centrales de France et d'Allemagne - preuve supplémentaire et immédiate que, dans le monde moderne, ce n'est pas, comme disent les passéistes, «le privilège de battre monnaie» qui constitue la meilleure sauvegarde mais la solidarité et l'union. Les nationalistes ombrageux devraient comprendre qu'une monnaie commune forte sera demain le seul rempart contre l'impérialisme du dollar ou du yen.

Démocrates, nous n'avons pas, dans le succès, à faire de triomphalisme. Notre devoir, au contraire, est d'essayer de comprendre telle ou telle motivation respectable des partisans du non. Au lendemain du scrutin, les analystes politiques ont tenté de disséquer, autant que faire se pouvait, la composition des deux grandes masses qui se sont partagé l'électorat.
Les meilleurs observateurs ont souligné la complexité et l'hétérogénéité des motivations de l'électeur. Je songe, en particulier à l'analyse parue dans « Le Monde » du 25 septembre «Référendum : les dix France», sous les signatures conjointes d'Olivier DUHAMEL et de Gérard GRUNBERG.

Toutes les analyses sérieuses font apparaître que les explications fondées uniquement sur des critères matériels, économiques et sociaux, sont insuffisantes. Il faut aussi prendre en compte le poids des convictions et l'attachement à des valeurs qui transcendent les intérêts particuliers, apparents ou immédiats. Toutes les études montrent que -mise à part l'Ile de France - les régions du oui ont en commun une tradition politique et religieuse : « Pays catholiques, pays MRP et pays de forte poussée socialiste dans les années 1970, où l'histoire longue et l'histoire récente se marient et resurgissent lorsqu'enfin elles disposent d'un objet électoral propice » écrit Olivier DUHAMEL.

Il est clair que le oui a fait des scores importants dans les terres qui furent naguère les bastions du MRP : Lorraine, Alsace, Bretagne, frange Sud du Massif Central, Rhône-Alpes. Dans un reportage sur la Bretagne, Annick Cojean, étudiant le «oui breton massif» écrit *(Monde du 1-10-1992)* : «que de fois entendrons-nous parler de cette conviction européenne !... héritage de la démocratie chrétienne de l'après-guerre, qui a si invariablement imprégné la vie politique bretonne et dont on trouve aujourd'hui les rameaux parmi les socialistes et les centristes, héritage d'une tradition religieuse, si prégnante encore dans le Léon, longtemps appelé « la terre des prêtres», sensible aux discours humanistes, aux

thèmes de la paix, de la solidarité, de l'ouverture au monde ».

Encore plus parlante est la comparaison de trois cartes de France, illustrant un article de «l'Express» (semaine du 1 au 7 octobre). La première est celle du vote démocrate chrétien de 1946, la seconde celle de la pratique religieuse catholique (fin des années 60), la troisième, celle du Référendum de 1992.
«Il apparaît très clairement que le oui l'a emporté dans les Régions où, voilà 45 ans, les démocrates-chrétiens du MRP - l'ancêtre du CDS - réalisaient leurs plus gros scores (plus de 20/100 des inscrits), là ou, précisément, la pratique religieuse s'est maintenue le plus longtemps». Ces conclusions nous comblent de joie, nous, les anciens du M.R.P. Loin de nous l'idée de vouloir monopoliser la victoire du «oui», mais, artisans de la première heure derrière Robert SCHUMAN, nous prenons avec fierté notre juste part dans le succès.

Certes, nous n'avons pas l'illusion de croire que, désormais, tout sera facile, que tous les obstacles ont été dégagés sur la voie de l'Union de l'Europe. Les effets du non Danois, les réticences de la Grande Bretagne, et , en Allemagne même, les critiques qui se font jour contre certains aspects du Traité, montrent que MAASTRICHT n'est qu'une étape, dans le cours d'une longue marche. En 1950, Robert SCHUMAN, ADENAUER et de GASPERI ne se sont pas lancés dans une construction utopique et formelle. Ces réalistes étaient aussi des pragmatiques. Ils avaient compris que l'Europe Unie se construirait pas à pas, résolument mais patiemment. L'œuvre entreprise exigera encore de nous beaucoup de foi et d'efforts. Et d'abord, les responsables politiques doivent retenir une des grandes leçons du Référendum français : pour bâtir l'Europe dont nous rêvons, il faut davantage associer les peuples, les citoyens, spécialement les jeunes générations, à cette grande entreprise.

Sans doute, jusqu'à présent, l'Union de l'Europe est-elle apparue aux yeux du plus grand nombre, comme l'affaire des Etats, des Gouvernements, de la technocratie, bref comme une œuvre, sinon abstraite, du moins relevant du domaine réservé des élites qui gouvernent.

Sans vouloir nous associer aux critiques parfois injustes contre « la technocratie bruxelloise », reconnaissons que cette administration, faute d'avoir la capacité de résoudre les problèmes majeurs, s'est parfois adonnée, de façon tatillonne, au règlement d'affaires mineures. Mais n'a-t-elle pas bénéficié dans ce domaine de la complaisance passive des gouvernements ?

Les gouvernements européens, les partis politiques européens, et notamment chez nous, en France, doivent comprendre qu'on ne progressera pas dans la voie de l'Unité européenne, si l'on fait fi des aspirations, du soutien, et - pourquoi ne pas le dire ? de l'enthousiasme des citoyens, et, en premier lieu, de la jeunesse.

André MONTEIL

UN DEJEUNER DE L'AMICALE

Continuant une tradition qui a été inaugurée en 1991, le bureau de l'Amicale a décidé d'organiser un déjeuner en commun permettant de resserrer les liens qui nous rapprochent et nous réconfortent. Ce déjeuner aura lieu le vendredi 20 novembre.

Y seront invités, par lettres individuelles, les adhérents à jour de leur cotisation, c'est-à-dire ceux dont le dernier réglement date, soit de l'année 1991, soit de l'année 1992.

Nous profiterons de cette rencontre, à laquelle nous sommes assurés de la présence de notre ami, le Président Alain Poher, pour exprimer à ce dernier notre fidèle affection ainsi que notre reconnaissance pour l'accueil toujours plein de bonté et de générosité que notre Amicale a trouvé auprès de lui pendant les 24 années où il a été Président du Sénat.

DEPASSER LE REFERENDUM DU 20 SEPTEMBRE 1992

Par ANDRÉ DENIS ancien député de la DORDOGNE

Si nous écartons les confusions qui motivèrent un grand nombre de NON, si nous négligeons les votes purement NATIONALISTES, ne pouvons nous pas estimer qu'au delà des appréhensions qui déterminèrent des votes différents, il demeure aujourd'hui une large majorité de Français PRO-EUROPEENS ?

L'essentiel est donc désormais, la cassure du processus en cours depuis plus de 40 ans ayant été évitée, que les partisans de la **communauté européenne se regroupent de nouveau.** Dans un premier temps pour obtenir les **modulations** généralement admises pour améliorer, dans l'application, les perspectives ouvertes par le **Traité de Maastricht.**

Dans un second temps pour soutenir les efforts de ceux qui conduiront l'action européenne vers plus de **démocratie, plus de puissance économique et monétaire, plus de justice sociale et de bien-être pour les humains et leurs familles. L'Europe, construite à partir de vieux pays,** ne peut être conçue comme les USA ou la **Confédération Helvétique.** Un consensus doit être trouvé dans une forme originale compatible avec la sauvegarde du **passé et les certitudes de notre avenir commun.**

Il serait illogique de la part de quiconque d'écarter ceux qui n'ont pas voté pour la CED ou pour MAASTRICHT.

Pour ma part j'avais voté contre la CED et je n'en ai nul remord.

J'étais pourtant un Européen convaincu depuis 1948 et membre du mouvement démocratique et socialiste pour les ETATS UNIS D'EUROPE.

J'avais voté pour le pool charbon-acier, sans hésitation, par un OUI à R. Schuman. Mais réarmer l'ALLEMAGNE, 10 ans après la guerre, me troublait profondément.

Dans un contexte de guerre froide, nos alliés Américains voulaient nous forcer la main; **sans Traité de Paix,** sans Frontières définies, sans pouvoir politique,les Forces FRANÇAISES étant principalement situées outre-mer, cette initiative précipitée et prématurée sembla redoutable à la majorité qui dit NON.

Il ne serait pas convenable de comparer deux époques et deux propositions aussi dissemblables.

Maastricht est un CADRE qu'il va falloir remplir et peut être infléchir d'ici la fin de ce siècle, en cela tous les partenaires seront confrontés à la réalité et le bon sens s'imposera.

Les partisans du NON à MAASTRICHT découvritont d'ici peu que leur alarme était un peu excessive et que leurs appréhensions ont été entendues.

Je songe évidemment à ceux qui veulent avec nous construire une Europe, et non aux nationalistes impénitents ou aux marxistes attardés.

Ceux qui voulaient écarter une conception trop monétariste ou trop technocratique, qui peu ou prou nous tient presque tous en éveil, ne manqueront pas de nous rejoindre pour la suite du parcours européen ; ainsi les deux tiers des français pourraient se retrouver dans l'oubli des controverses.

Puissions nous, avec eux, à partir du traité certes, il est ratifié, poursuivre des objectifs propres à rasssurer ceux qui craignaient d'être sacrifiés :

• Donner plus de poids aux organes politiques afin qu'ils gouvernent réellement l'administration comme l'impose un régime démocratique;

• Imprimer une volonté de progrès social propice au monde du travail, URBAIN et RURAL.

• Confirmer en priorité l'assistance aux pays qui tôt ou tard nous rejoindront et à terme accepter leur intégration dans la COMMUNAUTÉ.

• Rechercher la plus grande cohésion des Gouvernements des Pays de la **Communauté** face au monde extérieur par une politique étrangère commune.

• Préserver la vie interne propre à chaque NATION, langue, administration, coutumes, cultures, sensibilités, souvenirs.

Jusqu'où faut-il aller ensemble, au delà du traité, n'est pas notre problème mais celui des générations pour lesquelles nous construisons l'EUROPE.

L'Europe c'est notre tâche et c'est leur avenir.

ESPALION EN AVEYRON
Village de France où il fait bon vivre

L'Express du 22 juillet, dans son tour de France rural, a sélectionné les 14 villages les «plus chics», dont en tête ESPALION (5000 habitants) dans le Nord Aveyron (Auvergne et Massif Central du Sud). L'heureux et infatigable maire est un ancien instituteur Maurice CAYRON, membre de notre Amicale et ancien président départemental des Foyers ruraux, du CDHAR-Habitat rural et de la Fédération Départementale d'Economie montagnarde. Toutes nos félicitations à ce grand défenseur du monde rural.

COMMENT ELIRE LES DEPUTES

Dans un précédent article du «M.R.P. vous parle» j'ai souligné le fait qu'une loi électorale doit être juste et efficace. Pour cela il est inéluctable d'envisager une loi mixte, utilisant à la fois le système proportionnel et le système majoritaire.

Dans cette double perspective:

- assurer la présence à l'Assemblée Nationale des petits partis (avec un seuil);
- permettre de dégager une majorité gouvernementale;

On pourrait envisager le système suivant :

- 80% des députés seraient directement élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour (pour éviter les magouilles entre les deux tours) ;

- 10 % seraient élus à la proportionnelle, d'après les résultats obtenus dans l'ensemble du plan national par les formations politiques ayant obtenu 5% du nombre des inscrits ;

- 10% enfin formeraient une «prime à la majorité» qui sera explicitée plus loin.

La désignation des députés à la proportionnelle se ferait sur des listes établies par les formations politiques.

On dira que 10% de sièges attribués à la proportionnelle c'est peu. Mais il ne faut pas oublier l'objectif qui est uniquement de permettre aux petits partis de faire entendre leur voix à l'Assemblée Nationale. Pour cela quelques sièges suffisent. Or le calcul montre qu'une organisation politique obtenant 5% des voix des inscrits, pour une assemblée de 500 membres, peut obtenir 3 sièges, ce qui est suffisant.

L'autre exigence d'un mode de scrutin est l'efficacité, permettant de dégager une majorité gouvernementale, afin d'avoir un gouvernement stable.
Ici deux observations s'imposent :

1°) on remarque la tendance actuelle à l'effritement des partis traditionnels, à droite comme à gauche : socialistes d'un côté, U.D.F.-R.P.R. de l'autre.

Et parrallèlement on voit apparaître des formations «lobbies», comme celle des «chasseurs», dont l'objectif est acceptable mais limité et dont les vues sur les problèmes politiques qui se posent à un Etat moderne paraissent vraiment bornées.

On peut craindre et c'est là ma première observation que si cette tendance à privilégier des objectifs égoïstes se développe on verra apparaître aux prochaines élections des candidats automobilistes, homosexuels, supporters de football ou agriculteurs.
Et l'introduction de la proportionnelle, nécessaire par ailleurs comme nous l'avons dit, ne peut que favoriser ce genre de «lobbies».

Il est donc impérativement nécessaire, si l'on ne veut pas tomber dans l'anarchie, de prendre les mesures appropriées pour dégager une majorité et assurer la stabilité du gouvernement.

Aucun parti en France, en l'état actuel, ne peut obtenir à lui seul la majorité. Des regroupements ou alliances sont donc nécessaires.

2°) D'où ma seconde observation. Ces regroupements devront préfigurer la composition du futur gouvernement et ces alliances devront être déclarées avant l'élection. Ce seront ainsi des contrats de législature et si ces alliances ne peuvent se maintenir pendant toute la législature, il faudra retourner devant les électeurs.

On observera que le scrutin majoritaire actuel ne suffit pas à donner une majorité. On le voit avec l'actuel groupe socialiste,auquel il manque quelques sièges à l'Assemblée Nationale depuis 1988 pour avoir la majorité absolue. Et cette situation risque de s'accentuer à l'avenir avec l'effritement des grands partis et la prolifération des formations «lobbies».

Il faut donc absolument doter la formation ou le groupe de formations qui a vocation à gouverner, parce qu'arrivant en tête du scrutin, d'une «prime à la majorité», sous forme d'un supplément de sièges qui lui permette d'obtenir la majorité absolue de ceux-ci.

Je propose que cette prime soit égale à 10% des sièges de l'Assemblée Nationale.

Ce ne sera pas de trop pour une majorité de droite ou de gauche.

Ces sièges supplémentaires ne seraient pas laissés à la discrétion des organisations politiques bénéficiaires. Ils seraient attribués aux candidats de cette organisation, non élus dans leur circonscription, mais ayant obtenu les meilleurs scores au plan national parmi les non élus de ce parti ou regroupement.

On peut psychologiquement objecter que ces candidats ont été battus dans leur circonscription. Je pense qu'il faut avoir une autre vision des choses : en général ils se classeront seconds dans leur circonscription. Or aux jeux olympiques il n'y a pas que le premier qui a droit à une médaille. En fait ce serait une masse importante des électeurs qui les aurait choisis et cela me parait préférable au choix fait directement par les partis politiques.

Pour nous résumer :

1°) la justice électorale avec la participation des petits partis, grâce à l'introduction de la proportionnelle;

2°) l'efficacité grâce à une prime à la majorité pour la formation ou l'ensemble des formations regroupées ayant vocation à gouverner parce qu'arrivant en tête du scrutin.

Louis BOUR

Lettre à Monsieur Louis BOUR

Cher Monsieur,

Je me souviens parfaitement du temps où nous étions collègues puisque j'ai siégé au Conseil économique entre 1969 et 1979, de telle sorte que nos mandats se sont chevauchés.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire part de vos réflexions qui sont extrêmement intéressantes et que j'ai d'ailleurs diffusées par photocopie auprès des membres de la Commission, car elles me paraissent devoir retenir sérieusement l'attention.

Sans préjuger de la solution qui sera retenue (si toutefois une opinion assez nette peut être dégagée), je constate que l'on s'oriente vers une philosophie de l'élection qui est quelque peu nouvelle. Je la résumerai comme suit :

Le débat traditionnel est entre le scrutin majoritaire et la proportionnelle c'est-à-dire, entre un système d'efficacité (réél ou prétendu) et un système de justice (réel ou prétendu). L'un et l'autre supposent que l'Assemblée Nationale est un champ de bataille entre des forces ayant vocation au gouvernement et s'efforçant par des votes internes à l'Assemblée de s'assurer la maîtrise de l'exécutif. Mais ceci est peut-être une vision archaïque. Les régimes parlementaires non anarchiques reposent sur des idées assez différentes. La présence d'un gouvernement majoritaire doit avoir une durée égale à celle de la législature. Le rôle de l'opposition n'est pas de renverser le gouvernement mais d'assurer la transparence politique grâce à sa critique et de donner toutes ses chances à l'alternance devant l'électeur.

C'est le rapport à ces données que le système électoral peut être envisagé.

Il s'ensuit que la loi électorale doit renforcer vigoureusement les chances d'une majorité vaste et solide. Mais comme il faut que l'opposition représente réellement toutes les forces politiques qui ne sont pas au gouvernement, il s'ensuit qur pour faire place à ces forces, c'est le second parti du paysage politique qui doit être «sacrifié» pour faire de la place dans l'opposition à des partenaires moins puissants mais tout de même représentatifs. Ce «sacrifice» n'est pas d'ailleurs réel puisque la fonction de l'opposition n'est pas de renverser le gouvernement pour prendre sa place mais d'être une tribune pour le présent et un laboratoire pour l'avenir. Autrement dit, si l'on appelle A le parti majoritaire, B le parti minoritaire et C, D,... les autres forces politiques ne composant pas la majorité parlementaire, une exacte proportionnalité entre les forces de l'opposition et celles de la majorité n'a pas beaucoup d'importance car l'essentiel est l'accès à la tribune et au laboratoire d'avenir. Il faut se résigner à ce que ce soit B qui fasse les frais de l'opération puisque les faveurs faites à la majorité le desservent mais que la place accordée à C, D,... le desservent également.

Or, dans l'ensemble le système que vous proposez tend, me semble-t-il, à faire droit à cette philosophie. Il rejoint à quelques détails techniques près, des propositions qui sont avancées dans divers milieux et il tend curieusement par des procédures tout à fait différentes de celles du système britanique à un résultat équivalent : une majorité électorale, éventuellement surreprésentée, une opposition relativement composite mais représentative de l'ensemble des forces non ralliées à la majorité autour d'un parti minoritaire dominant.

C'est vous dire avec quel intérêt j'ai personnellement apprécié votre exposé qui, j'en suis sûr, retiendra la réflexion de mes collègues.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur et ancien Collègue, à mes sentiments les plus dévoués et les meilleurs

GEORGES VEDEL
Doyen honoraire
de la Faculté de Droit
et des Sciences économiques de Paris

une déclaration qui donne à réfléchir

On connait le conflit qui oppose le ministre de la justice aux gardiens de prison.

Récemment un des responsables de ces derniers a prononcé une phrase d'une grande portée au plan national en disant :

«les prisonniers sont mieux traités que leurs gardiens»

Tous les français devraient réfléchir à la portée de cette remarque, qui montre à quel point de délabrement moral nous sommes parvenus dans notre pays

Dans notre numéro de mars-avril 1992 nous avons déjà publié un article de notre ami Philippe St Marc à ce sujet.

La phrase du représentant des gardiens de prison va encore plus loin car elle signifie que dans notre pays le mal est mieux traité que le bien. Hélas c'est vrai dans bien des cas.

En restant dans le domaine de la justice il est clair que la suppression de la peine de mort a été un encouragement aux criminels puisque'ils sont assurés de ne pas subir le sort qu'ils infligent à leurs victimes.

Mais ce n'est pas tout. Autrefois ceux qui échappaient à la peine de mort étaient condamnés aux travaux forcés pendant un certain temps ou à perpétuité.

Maintenant la soit-disant perpétuité, mensongèrement prononcée, se termine après quelques années.

Quant aux travaux forcés ils n'existent plus et ont changé de nom pour devenir «réclusion criminelle»

Ce qui signifie qu'au lieu d'effectuer des travaux utiles à la société les criminels demeurent dans des prisons où ils sont bien traités, comme l'a souligné le représentant des gardiens, reçoivent des visites, font du sport, écoutent des conférences ou regardent la télévision

Bien des «paumés» de notre société, qui ne sont nullement criminels, n'ont pas les mêmes avantages et notamment les «sans domicile fixe», qui couchent dehors et n'ont rien à manger.

Ils peuvent envier le sort des criminels.

Mais quant à nous, nous devons nous interroger sur le destin d'une société où le mal est mieux traité que le bien.

Il est grand temps que les hommes et les femmes de notre tradition se préoccupent de ce problème et agissent de toutes leurs forces pour y porter remède.

JEAN COVILLE

LA MISERE A PARIS

Comme administrateur du Bureau d'aide sociale de Paris j'ai beaucoup d'occasions d'avoir connaissance de la misère sous de multiples formes et de tenter, avec mes collègues, d'y remédier tant bien que mal.

C'est un sujet qui a déjà été abordé dans ce petit journal .

J'y reviens en raison de deux rencontres que j'ai faites, l'une avec Dominique Baudis, l'autre plus récente avec Maurice Schumann.

Leurs témoignages que je rapporterai ci-après sont très précieux.

Après une conférence qu'il avait faite au Sénat à l'initiative d'élus parisiens j'ai écrit à Dominique Baudis pour lui dire combien ses déclarations correspondaient pleinement à l'esprit qui nous animait lors des débuts du Centre Démocrate et plus récemment lors des Congrès du C.D.S. à St Malo et à Angoulême.

Parmi les objectifs à atteindre dans cette perspective je mentionnais l'accueil des sans logis, très nombreux à Paris et je rappelais qu'ils avaient été accueillis jadis, y compris dans les mairies d'arrondissement, lors du premier appel de l'Abbé Pierre en 1954.

Les endroits pour les accueillir aujourd'hui ne manqueraient pas, si la volonté politique en existait.

C'est à quoi doivent s'employer les hommes et les femmes de notre tradition.

Ils peuvent être accueillis dans des péniches comme celle de l'Armée du Salut ou dans des baraquements faciles à construire aux portes de la Capitale, dans les bois de Boulogne ou de Vincennes ou dans la proche banlieue. On a bien trouvé de la place pour construire Eurodisneyland.

J'ai été conduit à écrire dans le même sens à Maurice Schumann, à la suite des émouvantes déclarations qu'il avait faites au Sénat lors de la remise du prix des écrivains catholiques à M. Pierre de Calan.

A l'un et à l'autre j'ai ajouté qu'un autre problème très grave se posait à Paris : l'insuffisance des logements sociaux.

Non seulement des milliers de sans abri couchent dehors et n'ont rien à manger, mais des milliers d'autres, qui ne sont pas sans ressources, sont chassés de Paris par le prix exorbitant des loyers.

Dans ma lettre à Maurice Schumann j'ai mentionné le cas de deux fonctionnaires du Bureau d'aide sociale de Paris, que je connaissais particulièrement car ils étaient en service au bureau du 6ème arrondissement, qui pendant plusieurs années ont préféré demeurer dans leurs villes d'origine, car le moindre logement à Paris aurait absorbé la moitié de leur traitement.

Ce choix les obligeait à effectuer chaque jour les parcours aller et retour Lille-Paris et le Mans-Paris.

Après quelques années ils ont préféré démissionner de leur emploi au Bureau d'aide sociale de Paris quand ils eurent trouvé une solution de remplacement dans leurs villes d'origine.

Je les ai aidés à effectuer cette difficile mutation, mais d'autres situations aussi lamentables se présentent sans cesse à l'examen des administrateurs du Bureau d'Aide sociale de Paris.

Il est donc absolument indispensable que l'Etat et la collectivité francilienne prennent les mesures propres à modifier cette situation.

Comme je l'ai mentionné dans ma lettre à Dominique Baudis, il faut exécuter à Paris un deuxième plan Haussmann, qui complèterait le premier, car derrière les belles avenues construites par ce grand préfet les maisonnettes campagnardes sont très nombreuses. Elles pourraient être transformées en maisons urbaines et en logements sociaux, mais pas avec la même brutalité que celle utilisée par Haussmann.

Pour construire les larges artères que nous admirons Haussmann détruisait toutes les maisons existantes.

Dans le deuxième plan Haussmann que nous proposons, seules seraient détruites et transformées en logements sociaux les maisonnettes moyenâgeuses. Encore certaines d'entre elles pourraient-elles être transformées sans être détruites.

Ainsi pourrait-on répondre au souci des parisiens d'y vivre au lieu d'en être chassés.

Tout autre était le souci d'Haussmann, qui était de créer la plus belle ville du Monde. Il y a d'ailleurs plutôt bien réussi !

Mais pour illustrer la manière «Haussmannienne» permettez moi de vous conter une anedocte.

Savez-vous pourquoi la rue de Rennes commence au numéro 50 ?

La réponse est la suivante. En entreprenant cette artère, Haussmann voulait, dans l'esprit romantique qui était le sien «conduire l'Océan Atlantique au Louvre». A cet effet la rue de Rennes partait de la gare Montparnasse et devait aboutir à la Seine, mais dans les rues proches du fleuve se trouvaient les demeures de personnages considérables qui ne voulaient pas qu'elles soient détruites et qui agirent de toutes leurs forces auprès de Napoléon III pour empêcher cette destruction. Ils obtinrent satisfaction.

C'est ainsi que la rue de Rennes s'arrêta à la place St Germain des Prés et la numérotation commençant à la Seine pour les rues qui y conduisent, la rue de Rennes commence au numéro 50 parce que les premiers numéros n'ont pu être attribués.

Cette anecdote est amusante, mais les problèmes soulevés dans cet article ne le sont pas.

Puissent-ils trouver une solution grâce à l'effort de tous ceux dont l'esprit correspond au nôtre !

JEAN COVILLE

MAIRIE
DE
TOULOUSE

Dominique BAUDIS
Maire de Toulouse

Toulouse, le 24 Février 1992

Monsieur Jean COVILLE
25, rue du Four
75006 PARIS

Mon Cher Jean,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 5 Février dernier et vous remercie pour les propos aimables qu'il contient.

Comme vous le savez, notre mouvement est très attaché à l'épanouissement des personnes, qui ne peut se faire que dans une société très largement décentralisée et solidaire.

Cette solidarité est indispensable pour la prévention des exclusions, de la solitude ou de toutes les inadaptations professionnelles.

Dans le domaine de la solidarité sociale, à Toulouse, nous essayons de prévenir et d'accueillir les hommes et les femmes qui rencontrent, à un moment de leur vie, des problèmes sociaux.

Nous avons créé un «point d'accueil» géré par le Centre Communal d'Action Sociale, où les travailleurs sociaux sont là pour les aider dans leurs démarches.

Des foyers d'hébergement sont à leur disposition pour leur permettre de faire face aux besoins les plus urgents.

Par ailleurs, pendant la saison hivernale, un dispositif d'aide et d'accueil est mis en place, en relation avec les associations caritatives de notre Ville.

Face à ce problème national qui relève de la compétence de l'Etat, pour les nombreux «Sans domicile Fixe», nous mettons tout en œuvre avec nos moyens locaux pour que ces hommes et ces femmes traversent le mieux possible une période difficile de leur vie, et puissent redémarrer avec le maximum d'aides possibles.

Je vous prie de croire, mon Cher Jean, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

DOMINIQUE BAUDIS

16 Juillet 1992

Mon Cher Jean,

J'ai été profondément sensible à votre témoignage, mais - s'il est possible - plus sensible encore à l'exposé bouleversant que vous avez tiré de votre expérience.

Je traverse la gare du Nord plusieurs fois par semaine et suis un usager quotidien du métro. Vous comprenez donc pourquoi j'éprouve le même sentiment de honte (ou le même remord) que mon ami Coville ou que l'abbé Pierre.

Je ne sais le sort que les électeurs sénatoriaux me réserveront le dernier dimanche de septembre. Mais je voudrais que le **sujet** fasse l'objet d'une rencontre dès le début d'octobre.

Mille amitiés.

MAURICE SCHUMANN

LE LOGEMENT ÉTUDIANT

Notre article sur la misère à Paris peut être utilement complété par des exemples concernant les étudiants.

Heureusement pour eux les deux tiers d'entre eux sont logés chez leurs parents, mais pour le troisième tiers la situation est souvent dramatique.

Carine, étudiante, habite en grande banlieue. L'an dernier elle bénéficiait d'une chambre chez des particuliers. En échange elle devait s'occuper des quatre enfants de la maison. Mais cette année elle entre en licence de lettres : plus question de jouer les baby-sitters. Elle cherche donc une chambre. Elle en trouve une à 1500 F. par mois. Elle accepte et les propriétaires aussi, mais ensuite ils changent d'avis et la louent à quelqu'un d'autre.

D'autres étudiants sont victimes de sinistres «marchands de sommeil», qui n'hésitent pas à louer des chambres sans point d'eau ni chauffage à des prix exorbitants.

Exemple : 2500 F par mois pour une chambre sans douche, tout juste équipée d'un lavabo.

Puissent les hommes et les femmes de notre esprit lutter de toutes leurs forces contre cette situation !

J.C.

André-François MERCIER

Lui qui participait avec tant d'assiduité à toutes les réunions des anciens du M.R.P. - Comités directeurs, bureaux, assemblées générales - un jour de cette année 1992, il n'est pas venu. Et nous, qui avions suivi, mois par mois, avec angoisse, les progrès du mal implacable qui le rongeait, nous qui, malgré tout, ne voulions pas désespérer, nous avons compris, la mort dans l'âme, que cette fois André-François MERCIER ne reviendrait plus parmi nous.

* * *

Ainsi s'achevait le cours d'une longue amitié qui était née, s'était développée, avait muri au sein du M.R.P., au point d'être indissociable de l'histoire de notre Mouvement. Pour ma part, je le rencontrai lors de la première réunion du Groupe qui suivit l'élection de l'Assemblée Constituante, à l'automne de 1945.

Parmi le flot des nouveaux élus, qui, pour la plupart, ne se connaissaient pas encore, je remarquai d'emblée le jeune député des Deux-Sèvres. Il avait vingt neuf ans, un corps d'athlète, des traits fins, un regard qui exprimait tout à la fois l'énergie et la bonté. Et, de fait, toute la vie politique d'André-François MERCIER se déroulera sous ces deux signes.

Il était courageux, fidèle à ses convictions, ennemi des manœuvres et des magouilles. Mais, dans le même temps, il savait être délicat, indulgent, fraternel.

Je pense qu'il répondait assez bien à la définition que les Ecritures donnent du «Juste»; mais il s'y ajoutait une sorte d'élégance naturelle, de gentillesse et même de séduction. Rien d'étonnant à cela : notre ami était un chrétien authentique, qui réglait sa démarche sur sa foi et qui ne considérait pas la politique autrement que comme un effort pour traduire dans la vie de la Cité les principes spirituels les plus élevés.

Il accomplissait sa mission de parlementaire avec sérieux. Il avait des contacts fréquents et fructueux avec ses électeurs des Deux-Sèvres. Mais il n'entendait pas limiter son rôle au service des intérêts locaux, car il avait la passion des grandes causes nationales. Deux lui tenaient particulièrement à cœur : la Défense Nationale, l'avenir de l'Union Française.

C'est pourquoi, il fut un membre assidu et écouté de la Commission de la Défense, dont il assuma même la vice-présidence de 1954 à 1958. C'est pourquoi également, il apporta une attention toute spéciale au drame de l'Indochine. Ses idées, il les exprima dans un petit livre, vibrant de foi et d'espérance : «Faut-il abandonner l'Indochine ?», où l'on retrouve l'écho de plusieurs missions qu'il accomplit courageusement en Extrême-Orient. Un débat existait entre nous dans la mesure où, à la question «faut-il abandonner l'Indochine ?» j'opposais la question «peut-on garder l'Indochine ?», éternel débat entre l'inéluctable et le possible. L'histoire a tranché, en particulier quand la puissante Amérique, malgré son armada de chars, de navires et d'avions, abandonna sans gloire le Viet-Nam au pouvoir communiste.

Même alors, André-François MERCIER ne baissa pas les bras. Il avait contracté un trop violent amour à l'égard de l'Indochine et de son peuple, il éprouvait trop de compassion pour ces malheureux «boat people» qui, par goût de la liberté, n'hésitaient pas à braver la mort pour échapper à l'oppression communiste et retrouver leur dignité d'hommes. C'est pourquoi, il fonda «l'Association Amitié France-Vietnam» dont il devint par la suite le Président. Aidé de notre ami Jean LETOURNEAU dont il s'inspirait volontiers, André-François MERCIER se dépensa sans compter et jusqu'à son dernier souffle, pour apporter une aide matérielle et morale à tous les Vietnamiens, qui, au sortir de l'enfer totalitaire, avait trouvé en France, une seconde patrie.
Entre exilés et lui, c'était une histoire d'amour.
Aussi, après son échec aux élections législatives de 1958, André-François MERCIER ne renonça pas à l'action civique.
Il resta jusqu'au bout, un militant, un combattant.

Aujourd'hui, nous ses compagnons, mesurons combien il va nous manquer. Nous ne le verrons plus arriver à nos réunions à la fois souriant et grave, nous n'entendrons plus ses avis, sages et mesurés. Nous restons un peu comme orphelins.
Mais, nous qui croyons, comme lui, que le chapitre de notre vie n'est pas clos par la mort, nous garderons précieusement son souvenir, dans l'assurance de le retrouver, un jour, dans la Maison du Père.

Puissent sa chère épouse Geneviève et ses enfants, Olivier, Florence et Pascal, trouver dans cette certitude, un réconfort au chagrin de la séparation !

ANDRÉ MONTEIL

Albert GORTAIS

Originaire de Saint Brieuc, diplômé d'HEC mais aussi étudiant en Droit, il milita dans les équipes de l'ACJ.F., (association catholique de la jeunesse française), dont il fut le secrétaire général juste avant la guerre.

Là il bâtit, avec son équipe, les fondements d'un engagement, qui se manifesta pendant l'occupation comme combattant et ensuite à la libération comme militant - dirigeant du M.R.P.

Résistant dans les Côtes du Nord, il participa à la libération de la Bretagne sur le «Front de Lorient», ce qui lui valut d'être décoré de la Croix de Guerre 39-45, de la médaille de la Résistance et enfin de la Légion d'Honneur.

Mais il était étranger aux honneurs et c'est l'idéal de «Service» qui caractérisa son action et son témoignage.

Cofondateur du M.R.P. en 1945, cet engagement le sépara pendant six mois de sa jeune famille (il avait déjà deux enfants, il en aura six). Il retrouva rue de Rivoli, puis rue de Poissy, ses coéquipiers de l'A.C.J.F. : André COLIN, et René GUYOMARD, auxquels se joignit Joseph FONTANET. Chargé des affaires politiques, il préparait les rapports et intervenait dans les commissions exécutives, et dans les Congrès.

L'orientation générale de la chose publique en cette période de reconstruction du Pays fut une tâche particulièrement délicate : il fallait harmoniser les rapports entre les amis du P.D.P., les anciens prisonniers, les résistants de France, ceux de Londres et tenter d'intégrer celui qui n'était pas intégrable : le général de Gaulle !...

La rigueur de son jugement, qui n'interdisait pas le sens de l'humour, son humanité, sa disponibilité le destinaient à être le **Conciliateur** des tendances réunies et l'interlocuteur hors de son groupe politique.

Ce qui impressionnait ceux qui le rencontraient c'était son authenticité et son détachement personnel.

Alors que les militants le réclamaient dans les Côtes du Nord, il n'était pas enclin à accepter un mandat législatif à ses yeux un peu restrictif.

Plus tard en 1949, des considérations et obligations familiales (arrivée d'un sixième enfant, santé de son beau père) le contraignirent à quitter la rue de Poissy pour rejoindre Saint Brieuc.

C'est là qu'animé par son souci permanent de service il fut membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie, membre de l'association Ouest-Atlantique et fondateur du Centre de gestion des Côtes d'Armor.

Certains du M.R.P. l'avaient surnommé l'Archange tant son rayonnement personnel dépassait les frontières humaines. Il est désormais en compagnie des Anges...

MARGUERITE COLIN

L'ACTION BENEFIQUE d'A.T.D. QUART MONDE

«Feuille de route», journal de l'Association Internationale A.T.D. Quart Monde rappelle dans chaque numéro la belle devise de son fondateur, le père Joseph WRESINSKI :

«Là ou des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré».

Dans son numéro de juillet dernier, le journal mentionne que le message du Père Joseph a été gravé au pied du mur de Berlin et il publie la déclaration suivante de M. Bronislaw Geremek, président de la Commission des Affaires Etrangères du Parlement Polonais :

«Nous n'aurons jamais une Europe libre si nous ne savons pas combattre la pauvreté.

La ville de Berlin, maintenant que le mur est abattu, devient le symbole de la lutte pour la liberté et pour l'Europe unie. Le père Joseph, fils de la misère polonaise et de la misère espagnole, grand combattant contre la misère partout où elle existe, a un message à apporter à l'Europe aujourd'hui : c'est celui exprimé sur cette dalle.

Elle trouve sa place à côté du monument pour les victimes de la liberté et nous rappelle que nous n'aurons pas une Europe libre si nous ne savons pas combattre la pauvreté».

Le numéro de septembre du journal «Feuille de route» rappelle solennellement que le 17 octobre est le cinquième anniversaire de l'implantation sur la place du Trocadéro de la dalle où est inscrite la devise du Père Joseph.

Toute la journée un rendez-vous est organisé autour de la dalle «parvis des libertés et des droits de l'homme».

Cette cérémonie est prévue dans beaucoup d'autres villes du Monde. D'ailleurs au Foyer du Théâtre National de Chaillot ont lieu des rencontres, entretiens et liaisons-radio avec tous ceux qui, à travers le Monde, célèbrent la journée Mondiale du refus de la misère.

Le «M.R.P. vous parle» s'associe pleinement à cette action.

UN GRAND FRANÇAIS UN GRAND EUROPEEN ET UN GRAND AMI

L'Amicale du M.R.P. adresse un chaleureux hommage à Alain Poher au moment où s'achève la fonction de Président du Sénat qu'il a exercée pendant 24 ans.

Les liens d'amitié noués pendant la Résistance ont amené Alain Poher à s'inscrire au M.R.P. dès 1945.

C'est ainsi qu'il rencontra Robert Schuman et devint son premier chef de cabinet au Ministère des Finances.

Ce fut le début d'une longue et étroite amitié avec le Père de l'Europe, car ils croyaient l'un et l'autre à l'absolue nécessité d'une réconciliation entre la France et l'Allemagne pour mettre fin aux conflits meurtriers qui les ont opposés si longtemps.

A la demande de Robert Schuman, Alain Poher entra au Sénat, alors appelé Conseil de la République, dès 1946.

Puis commença sa longue carrière franco-allemande et européenne. Il participa très activement à la mise en place de la première Communauté Européenne : celle du Charbon et de l'Acier.

Puis il joua un rôle capital au Parlement Européen, dont il fut élu Président.

Il était toujours sénateur et avait surmonté une importante difficulté quand furent créés les nouveaux départements de la Région Parisienne. Il était en effet sénateur de Seine et Oise quand une partie de ce département fut associée à une partie de celui de la Seine pour former le nouveau département du Val de Marne.

Or le département de Seine et Oise était moins peuplé et comportait moins de grands électeurs que celui de la Seine, où se trouvaient en outre un parti communiste très implanté et plusieurs de ses chefs, dont le premier d'entre eux, Georges Marchais.

Après une brillante campagne, Alain Poher fut cependant réélu.

Puis il devint Président du Sénat et chacun sait le rôle majeur qu'il joua à ce poste essentiel, notamment dans les 2 cas où il dut faire l'intérim de la Présidence de la République.

Notre Amicale lui est très reconnaissante de l'accueil que nous avons toujours trouvé auprès de lui.

J.C.

« AVOIR 20 ANS EN 1940 »

d'Adrien NEMOZ *(Ed. Témoignage chrétien)*

Cinquante ans après ! Avec la piété fervente du souvenir d'un témoin-acteur, au cœur de la résistance lyonnaise à l'occupant hitlérien dans laquelle ce militant de la première heure se jeta corps et âme dès le 11 novembre 1940 (il organisa ce jour-là la première manifestation hostile d'étudiants devant le Monument aux morts au parc de la Tête d'or), Adrien Nemoz, 73 ans, nous livre en 122 pages son témoignage, sobre et précis, sans fioriture ni grandiloquence, sur ce que furent pour lui les quatres années noires de ses vingt ans et son combat de jeune chrétien, jéciste alors étudiant en histoire.

Afin que ne meure pas trop vite avec lui ce passé exceptionnel qui fut le sien, sans prétendre cependant en retracer l'histoire exhaustive, Adrien NEMOZ s'attache à faire revivre quelques pages émouvantes de la grande, belle et dangereuse aventure du **«Témoignage chrétien»** clandestin, dont Maurice Schumann put dire dès 1944 qu'il fut «notre 18 juin spirituel».

Ce combat volontaire et incessant, de 1941 à 1944, dans la nuit de la clandestinité, expérience étonnante et exaltante, écrite en lettres de sang et qui devait en condamner plus d'un à la mort ou à la déportation, s'inscrit dans la lignée des débuts héroïques de l'histoire de l'Eglise primitive, alors que «témoignage» et «martyre» se confondaient sous un même vocable.

D'une famille issue du «Sillon» de Marc Sangnier, Adrien NEMOZ reste un survivant de la petite phalange de clercs et de laïcs, de catholiques et de protestants, «compagnons de défi et d'espérance» - quelques centaines de militants au maximum - qui s'engagèrent spontanément, sans mandat, recrutés dans des cercles gravitant autour de la «Chronique sociale» *(19 rue du Plat)*, des Compagnons de Saint François, de l'ACJF-CFDT, de la paroisse N.D. de Saint-Alban, de la librairie Pierre Crozier *(rue d'Algérie)*, du temple de la rue de la Lanterne *(pasteur suisse Roland de Pury)*.

Souvent des jeunes auxquels furent confiées des responsabilités écrasantes, à plein temps, au sein d'un réseau cloisonné mais soudé autour de 4 ou 5 théologiens jésuites installés depuis peu dans leur «citadelle» sur la colline de Fourvière (4 montée de Fourvière).

Dans un contexte qui n'avait eu en France aucun précédent équivalent, cette équipe ardente d'hommes et de femmes au courage lucide, n'eut de cesse, pendant ces trois années d'obscurité, de s'acharner à briser le mur du silence, de jeter un cri d'alarme, de sonner le ralliement des énergies spirituelles, de dénoncer la malfaisance d'une idéologie de néo-paganisme, de tenter d'arracher les chrétiens à l'apathie et à la superstition de l'obéissance aveugle au pouvoir établi, de s'opposer au départ en Allemagne des requis pour le STO, n'hésitant pas au besoin, au nom des impératifs de l'Evangile, à secouer les mitres qui flanchent. Ces rameurs à contre-courant, au milieu de l'incomprhéension, voire de l'hostilité, du plus grand nombre, affrontèrent inévitablement la suspicion des tièdes et les mises en garde des autorités civiles et religieuses.

« France, prend garde de perdre ton âme ! » : Tel est le titre resté fameux, appel solennel à la conscience chrétienne du premier **«Cahier»** de T.C. qui fit sensation lorsqu'il vit le jour à Lyon en novembre 1941. Rédigé par le RP Gaston FESSARD SJ, ce « Cahier » de 18 pages denses, tiré à 5.000 exemplaires (le tirage en 1943 monta à 60.000, soit plus qu'aujourd'hui) fut imprimé la nuit par le socialiste Joseph Martinet, à Villeurbanne, 5 rue Mozart, l'imprimeur de «Combat», et financé par Henry Frenay, fondateur de l'A.S.

Il fut le premier d'une série de quinze «Cahiers», brochures qui allaient paraître clandestinement, avec une périodicité assez régulière, de l'hiver 1941 à l'été 1944, avec une pagination oscillant de 16 à 64 pages («Alsace et Lorraine, terres françaises»), imprimés par Eugène PONS à Lyon mais aussi tirés en 1943-44 à Saint-Etienne, à Pont-de-Roide (Doubs) chez Antoine VERNIER; à Paris à l'imprimerie Artra (8 avenue Sœur Rosalie) et à l'imprimerie de la « Démocratie sociale » (34 bd Raspail), alors que les **«Courriers»**, formule plus populaire, viennent renforcer en 1943 les «Cahiers».

Au total, en trois ans, 200.000 «Cahiers» et un million de «Courriers» furent diffusés dans les deux zones et au-delà. Le P. de Lubac signait les «bons à tirer» et collabora lui même à trois n° des «Cahiers» («Antisémites», «Collaboration et fidélité», «Les voiles se déchirent»).

L'âme du T.C. fut son fondateur, le R.P. Pierre CHAILLET («Monsieur Charlier», figure de proue de la Résistance, honneur de son Ordre, entraîneur d'hommes qui sut mobiliser des énergies éparses, animateur intrépide à l'indomptable détermination.

Tête puissante, large front, menton en galoche, machoire carrée, l'œil pétillant sous de grosses lunettes d'écaille, toujours coiffé du chapeau mou et vêtu de la tenue noire de clergyman à l'époque des soutanes, dépourvu de l'onction ecclésiastique, doué d'une vive intelligence et d'une grande capacité d'écoute, ce Franc-comtois d'origine, âgé alors de 40 ans, avait le goût de la retenue, de l'effacement.

Le P. CHAILLET (1900-1972) resta un roc de granit dans la tempête. Une tête et un patron. Une volonté de fer. «Impétueux et discret, rebelle et fidèle généreux et réfléchi», théologien et homme d'action qui n'avait rien d'un activiste. Avec son groupement «L'amitié chrétienne», il arracha à la déportation maints enfants juifs traqués par Vichy. Laval l'envoya en résidence surveillée à l'hôpital

psychiatrique de Privas (Ardèche). Puis, il se cacha dans l'Isère, avant de monter à Paris. De 1943 à 1972, il restera à la tête du Cosor (œuvres sociales). Son nom est attribué depuis 1980 à une place de Paris XI° (angle rue Roquette - av. Ledru-Rollin).

Par l'intermédiaire de Stanislas FUMET, directeur de l'hebdomadaire **«Temps nouveaux»** interdit par Darlan le 15 août 1941, le P. CHAILLET entra en contact avec le capitaine Henri FRENAY. Il commença à écrire sous le pseudonyme de «Testus», un billet religieux dans le bulletin «Vérités» (qui deviendra «Combat»). Il apparut bien vite que les domaines politique et spirituel devaient être séparés. Ainsi naîtra une publication spécifiquement chrétienne, s'affichant «chrétien» et pas seulement «catholique» selon l'intitulé d'abord prévu pour la couverture du permier n°1.

Un juste hommage est rendu avec raison par A.N. à son prédécesseur, Louis Cruvillier, trop vite oublié, qui fut à 24 ans le co-fondateur de T.C. Militant d'ACJF et compagnon de Saint François, il eut d'abord l'idée de transformer le tract «La Voix du Vatican» en véritable organe de la Résistance, après la disparition de «Temps nouveau». Dès sa rencontre avec le P. CHAILLET, il se rallia au projet de T.C.

Organisateur-né, propagandiste éloquent, tempérament enthousiaste et fougueux qui ne va pas sans imprudence, il mit en place progressivement le premier réseau de diffusion, au nez et à la barbe de l'occupant,. Imprimer, stocker, empaqueter, transporter, expédier (en bagages accompagnés), distribuer porte à porte représente un tour de force permanent. Condamné par contumace à trois ans de prison, il se réfugie à Fribourg (Suisse) d'où il fait passer des rames de papier-journal très contingenté en France. Il y noue une liaison avec Rome et Pie XII. L'approbation chaleureuse du cardinal TISSERAND apporte un grand réconfort au T.C.

Au fil des pages, on voit revivre des visages familiers et disparus : deux futurs députés MRP en 1945, Maurice GUERIN et Marcel POIMBEUF, alors syndicalistes CFTC comme Jean BRODIER et NAILLOT ; Edmond MICHELET (Brive) et Alfred COSTE-FLORET (Clermont-Ferrand) ; l'aumonier allemand Franz STOCK. Ou encore Gilbert DRU, jéciste fusillé à 24 ans avec le jociste Francis CHIRAT, place Bellecour, le 27 juillet 1944, en plein midi, devant «Le moulin à vent», après avoir eu dès 1943 l'intuition de l'ébauche d'un «Mouvement républicain de Libération» dont naquit le MRP en novembre 1944.

On eu aimé retrouver aussi, dans le chapitre consacré à «Ceux qui nous ont quitté», l'évocation d'un Marcel VANHOVE, responsable clandestin à Toulouse, père de sept enfants et considéré par Etienne BORNE comme «le plus pur d'entre nous».

La contribution d'Adrien NEMOZ complète utilement les témoignages déjà publiés par deux militantes du T.C. : «Le sel de la mine» (France-Empire) par Raymonde GUYOT-BELOT, déportée à Ravensbruck, veuve de Fernand, torturé par Barbie et fusillé à Communay (Isère) pour avoir refusé de livrer ses amis ; «Les armes de l'Esprit» (Ed. ouvrières) et «Pierre CHAILLET, témoin» (Fayard) par Renée BEDARIDA-MELI.

Un musée national de la Résistance s'ouvre bientôt à Lyon, avenue Berthelot, prés de la gare de Perrache, à l'Ecole de santé militaire utilisée par la Gestapo (Barbie) pour l'interrogatoire des prisonniers politiques extraits du fort Montluc. Il serait bon que la presse résistante et en particulier le T.C., y trouvent une place digne, avec le concours actif des historiens et survivants du T.C. clandestin.

Georges VERPRAET

RAPPEL

Nous rappelons aux lecteurs du «M.R.P. vous parle» que l'abonnement à ce petit journal est de 20 francs par an.

Quant à la cotisation des adhérents à l'Amicale elle est de 100 francs par an.

Pour nous aider à bien accomplir notre mission, tant sur le plan du fonctionnement de l'Amicale que sur celui de la publication du «M.R.P. vous parle», nous demandons aux uns et aux autres de bien vouloir nous adresser les sommes indiquées ci-dessus, s'ils ne l'ont pas déjà fait cette année, en nous retournant le bulletin figurant au verso.

Il est toujours accusé réception des versements des uns et des autres et les adhérents reçoivent une vignette à apposer sur leur carte.

AMIS DÉCÉDÉS

Madeleine DHERS	Maisons-Laffitte
Albert GORTAIS	Saint Brieuc
Pierre MEYER	Belfort
Jean POCHARD	Rennes
Jean TARRAL	Millau

IN MEMORIAM
Hommage
à Jean TARRAL
un ami

La famille de nos amis de l'Aveyron et principalement celle du Millavois, vient de perdre, début mai 1992, un de ses fidèles et solides membres. Homme d'action mais aussi de profonde réflexion, préparé à la cause publique aux côtés du regretté Charles DUTHEIL, député-maire MRP de Millau. Certains prédisaient même à Jean TARRAL un destin de maire ou de député... tellement son sens de l'intérêt général, son humanisme, sa vision des choses étaient forts... Mais il avait trop de modestie pour de tels destins.
Jean TARRAL était né le 27.7.25.
3 enfants - ouvrier gantier - ancien directeur-adjoint du Crédit Immobilier de Millau - ancien maire adjoint - Il a été un militant CFTC, puis CFDT, scout, mutualiste et CDS...

correspondants départementaux de l'amicale

RECTIFICATIF AU M.R.P. VOUS PARLE N° 54

Dans la liste des correspondants départementaux de l'Amicale publiée au «M.R.P. vous parle» N° 54 (Mai-Juin 1992) Page 6, il convient de faire la rectification suivante :

A la ligne 2 (Alpes-Maritimes) le numéro de téléphone de notre ami Armand Huet de Cannes est le
«93 38 15 43» et non par le «99 38 15 43» ainsi qu'il a été imprimé par erreur.

BULLETIN

1 - D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS - TEL : 47.05.84.51

2 - DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION (1992)

3 - D'ABONNEMENT AU BULLETIN « LE M.R.P. VOUS PARLE »

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

..... ☎ .....

Ci-joint : Cotisation de 100 Francs
abonnement de 20 Francs par
1 - Chèque bancaire
2 - Chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45 Z
au nom de «Amicale du M.R.P.»

1 - 2 Rayer la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Robert PRIGENT - Commission paritaire de presse N° AS 65-465
IMPRIMERIE COPY AND CO - CIRCULAIRES COULON **42 36 08 15**